

Association de la Sèvre Nantaise
et de ses Affluents
16 cours Bayard
CS 30035
85036 LA ROCHE SUR YON CEDEX

REUNION DU GROUPE DE LIQUIDATEURS
DU 18 février 2014
A CLISSON

Procès-verbal

Etaient présents :

M. BONNET Bruno, Maire de La Forêt-sur-Sèvre
M. DEJOIE Laurent, Maire de Vertou
M. EL MENGAD Farid, Expert-comptable du Groupe Y Boisseau

Etaient excusés :

M. BREGEON Jean-Paul, Mairie de Cholet - pouvoir à M. Laurent DEJOIE
M. RETAILLEAU Bruno, Conseiller Général de la Vendée

Assistaient à la réunion :

M. LUSTGARTEN Boris, Secrétaire Général de l'Association de la Sèvre Nantaise et de ses Affluents
Mme MINGUET Frédérique, Secrétaire de l'Association de la Sèvre Nantaise et de ses Affluents

Le président rappelle que l'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 28 octobre 2013, a adopté à l'unanimité :

- la dissolution de l'Association de la Sèvre Nantaise et de ses Affluents au 31 décembre 2013,
- l'attribution des biens restant après la complète liquidation à l'EPTB Sèvre Nantaise pour la réhabilitation du Nid d'Oie à Clisson,
- la désignation d'un groupe pour procéder à la liquidation de l'ASNA. Ce groupe se compose de :
 - Monsieur Laurent DEJOIE
 - Monsieur Bruno RETAILLEAU
 - Monsieur Bruno BONNET
 - Monsieur Jean-Paul BREGEON
 - Monsieur Farid EL MENGAD

Monsieur Farid EL MENGAD, expert-comptable du groupe Y Boisseau mandaté pour valider les comptes de l'ASNA, présente les comptes arrêtés au 31 décembre 2013 :

ATTESTATION

Conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'Association de la SEVRE NANTAISE et de ses AFFLUENTS relatifs à l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	85 505,26 €
Total produits d'exploitation	60 576,12 €
Résultat net comptable	- 15 921,63 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du conseil supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LA ROCHE-sur-YON
le 13 février 2014
Farid EL MENGAD
EXPERT-COMPTABLE ASSOCIE



SIÈGE SOCIAL :

LA ROCHE-SUR-YON

52 rue Jacques-Yves Cousteau
Bâtiment A, BP 409
85010 LA ROCHE-SUR-YON

Tél : 02 51 62 22 01
Fax : 02 51 62 20 43

LUÇON

53 avenue Emile Beaussire
BP 243
85400 LUÇON

Tél : 02 51 56 02 73
Fax : 02 51 56 97 47

Association de la Sèvre Nantaise
et de ses Affluents

BILAN - Année 2013

ACTIF	Brut	Amort & Provi	2013	2012	PASSIF	2013	2012
Actif Immobilisé					Capitaux Propres		
Immobilisations incorporelles					Fonds associatif	99 831,19	98 862,51
Immobilisations corporelles					Résultat de l'exercice	-	968,68
Immobilisations financières					TOTAL I	83 909,56	99 831,19
TOTAL I	-	-	-	-	Autres Fonds Propres	-	-
Actif circulant					Provisions pour risques et charges		
Stocks		-	-	-	Total II	-	-
Créances							
Avances et acomptes versés	340,05		340,05	100,00	Dettes		
Clients et comptes rattachés				53 800,00	Avances et acomptes		
Autres créances					Dettes auprès des établissements de crédit	1 595,70	12 100,00
Divers					Dettes fournisseurs	-	8 355,00
Valeurs mobilières					Dettes fiscales et sociales		
Disponibilités	85 165,21		85 165,21	60 424,77	Autres dettes		
Charges constatées d'avance				5 961,42	Produits constatés d'avance		
TOTAL II	85 505,26	-	85 505,26	120 286,19	Total III	1 595,70	20 455,00
Comptes de régularisation							
TOTAL GENERAL	85 505,26	-	85 505,26	120 286,19	TOTAL GENERAL	85 505,26	120 286,19

Association de la Sèvre Nantaise
et de ses Affluents

COMPTE DE RESULTAT : Année 2013

	2013	2012
Cotisations	43 516,00	43 716,97
Subventions	17 033,82	35 000,00
Autres produits	26,30	290,60
Transfert de charges		
Total des produits d'exploitation	60 576,12	79 007,57
Autres achats et charges externes	11 698,40	22 884,01
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements	14 786,33	28 417,47
Charges sociales	5 995,99	10 804,27
Autres charges (amortissement)		
Autres charges d'exploitation	44 095,97	16 046,06
Total des charges d'exploitation	76 576,69	78 151,81
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 16 000,57	855,76
Produit financiers de participations		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	105,93	120,32
Total produits financiers	105,93	120,32
Frais bancaires	26,99	7,40
Charges/cession des VMP	-	
Total des charges financières	26,99	7,40
RESULTAT FINANCIER	78,94	112,92
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	- 15 921,63	968,68
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Total charges exceptionnelles	-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-
BENEFICE	- 15 921,63	968,68

Association de la Sèvre Nantaise
et de ses Affluents

Budget 2013 réalisé

CHARGES	Prévisionnel	Réalisé	Ecart %	PRODUITS	Prévisionnel	Réalisé	Ecart %
Poste de chargée de mission "moulins"	25 000	20 782,32	-16,87%	Cotisations	43 916	43 516,00	-0,91%
Convention de partenariat avec l'EPTB Sèvre Nantaise	22 500	27 140,45	20,62%	. Communes Fédéré Pêche	43 516 400	43 516,00 0,00	
Fondation du patrimoine - souscription projet nid d'Oie	10 000	10 000,00	0,00%				
Programme "Moulins et villages ouillers" . Convention M. RAYMOND	2 000 2 000	2 824,88 2 000,00	41,24%	Subvention FEDER-Avenant 1 Subvention EPLoire-Avenant 1	10 000 6 000	10 521,14 6 512,68	5,21% 8,54%
. Transcription interview		824,88					
convention ballisage GRP	3 885	3 885,00	0,00%				
Etude réhabilitation roue Nid d'Oie	5 000	0,00	-100,00%	Autres	0	132,23	
Subvention pour étude réhabilitation moulin de la Sagesse (85)	3 000	3 000,00	0,00%	Vente jeuxfiches rivière	0	26,30	
Subvention pour étude réhabilitation moulin d'Hucheloup (85)	3 000	3 000,00	0,00%	. Produits sur cessions VMP		105,93	
Frais de gestion générale	9 500	5 971	-37,15%				
. Impressions	6 000	1 783,69		Prélèvement sur excédents antérieures	23 969	15 921,63	-33,57%
. Abonnement-documentation-ADHESION	500	78,00					
. Frais de réception	500	898,48					
. Expert comptable	1 000	1 416,24					
. Assurances	500	281,43					
. Frais de déplacements	1 000	487,50					
. Divers		1 025,69					
TOTAL	83 885	76 603,68		TOTAL	83 885	76 603,68	

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes comptables généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode d'évaluation.

Aucun changement n'est intervenu au cours de l'exercice.

A compter de cet exercice, il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatifs à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Fait marquant de l'exercice :

L'assemblée générale extraordinaire du 28/10/2013 a prévu la dissolution de l'association de la Sèvre Nantaise et de ses affluents au 31/12/2013 et l'affectation de la totalité du fonds associatif à l'EPTB Sèvre Nantaise pour la réhabilitation du Nid d'Oie à Clisson. Il en résulte l'utilisation de la valeur liquidative pour l'établissement des comptes au 31/12/2013.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la créance s'avère litigieuse.

CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	à - 1 an	à + 1 an
Créances clients	340,05	340,05	-
Personnel et comptes rattachés			-
Sécurité sociale et aut. organ. sociaux	-		-
Impôts			-
Autres créances		-	-
Charges constatées d'avance		-	-
Totaux	340,05	340,05	-

ETAT DES DETTES	Montant brut	à - 1 an	à + 1 an
Fournisseurs et compte rattachés	1 595,70	1 595,70	-
Personnel et compte rattachés		-	-
Sécurité social et autres org.		-	-
État et Impôts			-
Autres dettes		-	-
Produits constatés d'avance		-	-
Totaux	1 595,70	1 595,70	-

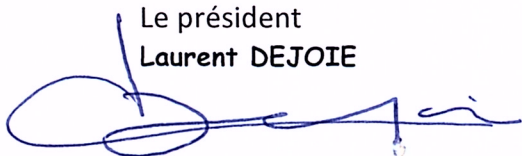
Une fois les comptes arrêtés, le montant des fonds propres qui seront transférés à l'EPTB Sèvre Nantaise est de : 83 909,56 €.

Ces fonds seront entièrement dévolus à la réhabilitation du moulin du Nid d'Oie à Clisson.

Fait à La Roche-sur-Yon,

Le 19/02/2014

Le président
Laurent DEJOIE



Le secrétaire
Bruno BONNET

